



La Roche

.com

n°10

budget municipal



EDITORIAL



Notre ville, comme le reste du pays, ressent les effets de la crise économique. Ses conséquences n'épargnent pas les collectivités locales, qui doivent faire face à une baisse des ressources, au désengagement de l'Etat, à des incertitudes pour l'avenir.

Face à ces difficultés, notre commune dispose de plusieurs atouts : des finances saines, un taux d'endettement faible, une fiscalité modérée, des dépenses de fonctionnement inférieures aux moyennes départementales et nationales. De plus, nos projets d'équipement les plus urgents, et les plus coûteux (nouvelle école, complexe sportif, centre technique municipal, gendarmerie, avenue de la Libération), ont été réalisés entre 2001 et 2008.

De ce fait, nous pourrons conduire, cette année, un certain nombre de projets et d'études : cabinet médical, restaurant scolaire, bibliothèque, nouvelle crèche, aménagement des rues Perrine et de Silence, sécurisation des abords de deux écoles, réfection de plusieurs rues.

Pour 2009, notre collectivité maintiendra donc les investissements prévus, ce qui constituera un facteur d'activité pour les entreprises de notre région et des milliers d'heures de travail pour leurs salariés.

Nous devons toutefois suivre attentivement la situation économique et veiller à adapter projets et possibilités. Nous continuerons d'apporter à nos concitoyens les équipements et les services dont ils ont besoin, ainsi que nous nous y sommes engagés, mais en veillant à ne pas mettre en péril le bon équilibre des finances municipales.

Soyez assuré que mon équipe et moi-même poursuivrons avec énergie et détermination ces objectifs.

Michel THABUIS

Maire de La Roche-sur-Foron





LES COMPTES DE LA COMMUNE 2009

Le budget 2009

Les chiffres du budget ont été présentés lors du conseil municipal du 26 mars 2009.

En comptabilité publique, les recettes sont en premier lieu affectées au paiement des dépenses de fonctionnement. Il s'agit des achats de fournitures, des assurances, des charges de personnel. Ces dépenses sont maîtrisées dans notre commune, puisqu'il n'est prévu qu'une augmentation de 1,64 % par rapport au budget 2008.

Les recettes de fonctionnement doivent dépasser les dépenses. C'est le cas pour notre ville et le solde est affecté à l'investissement.

Le solde dégagé est complété par des subventions et des emprunts pour financer les investissements.

Budget de fonctionnement 2009

Recettes de fonctionnement	12 253 000 €
Dépenses de fonctionnement	9 787 000 €
Solde affecté à l'investissement	2 465 000 €

Recettes d'investissement 2009

Solde affecté à l'investissement	2 465 000 €
Subventions d'investissement	418 000 €
Emprunts	1 768 000 €
Dotations réserves et amortissements	4 608 000 €
TOTAL	9 259 000 €

Cette année, la commune pourra engager 4 348 000 € de travaux et investissements.

Dépenses d'investissement 2009

Rapport d'exécution	3 695 000 €
Remboursement du capital des emprunts	1 216 000 €
Investissements 2009	4 348 000 €
TOTAL	9 259 000 €

Au-delà des classifications comptables, il est instructif de connaître les sommes consacrées aux différents secteurs de la vie communale, fonctionnement et investissement mêlés. C'est en effet au travers de ces choix qu'apparaissent les priorités de la politique suivie.

Dépenses communales 2009 par services

	Budget mairie Centre Communal d'Action Sociale
Services généraux, fonctionnement général	4 419 000 €
Sécurité	592 000 €
Enseignement	1 999 000 €
Culture	449 000 €
Sport et jeunesse	1 073 000 €
Interventions sociales	1 028 000 €
Interventions pour les familles	1 722 000 €
Voirie, travaux, environnement	2 662 000 €
Action économique	202 000 €
Non ventilables (remboursement d'emprunts, Charges exceptionnelles, virement à la section investissement)	8 752 000 €
TOTAL	22 897 000 €





LES COMPTES DE LA COMMUNE 2009

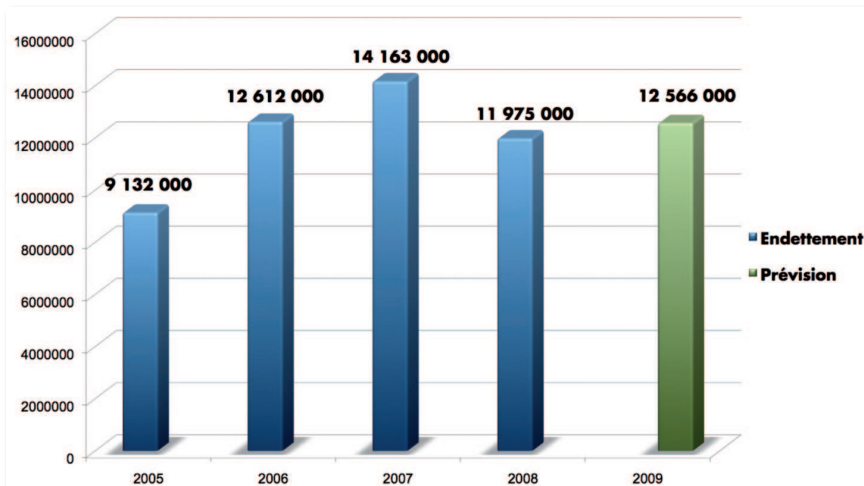
Endettement et imposition



L'endettement de la commune

L'année 2008 a été une année de grande réduction de l'endettement. Sa maîtrise reste une priorité de la gestion communale.

Evolution de l'endettement

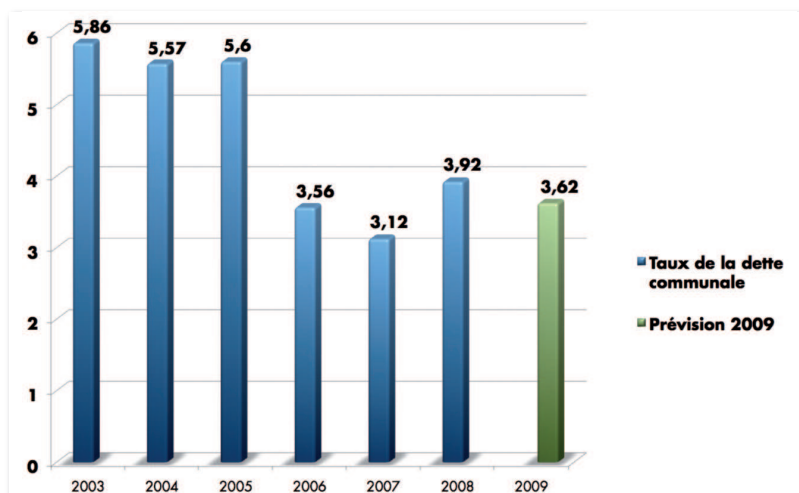


Les taux d'intérêts de la dette

La dette communale est composée pour un quart d'emprunts à taux fixes. Les emprunts à taux variables ont été souscrits avec soit des plafonds, soit avec de longues périodes de taux fixes.

Les indices retenus sont très favorables et ont entraîné une baisse des taux depuis sept ans consécutifs.

Evolution des taux de la dette communale



Les taux des impôts communaux

Seule la moitié des impôts locaux revient à la commune. La Communauté de Communes, le Département et la Région perçoivent l'autre partie.

Cette année, une hausse de 2,8 % des taux communaux a été votée par le conseil municipal. Elle se traduira par une hausse d'environ 8 euros par famille.

Comparaison des taux d'imposition des taxes locales

Taxe :	national	départemental	La Roche 2009	La Roche 2008
d'habitation	15,4	12,55	9,93	9,66
foncière	21,84	13,99	13,31	12,95
foncière non bâti	44,43	58,19	38,47	37,43
professionnelle	17,67	16,16	14,05	13,67

Selon le site Internet L'Internaute, La Roche-sur-Foron figure parmi les trois villes de sa catégorie (10 000 à 20 000 habitants) les moins imposées de la région Rhône-Alpes. Cette situation favorable, due à notre gestion rigoureuse lors du précédent mandat, nous permet aujourd'hui d'anticiper et de financer les besoins futurs. Malgré l'effort consenti, notre commune reste très bien placée en matière d'imposition.





LIBRE EXPRESSION POLITIQUE

Chacune des listes représentées au conseil municipal dispose d'un espace identique qu'elle occupe avec un texte de son choix.

Groupe majoritaire "La Roche pour Tous"

A l'issue de cette première année de mandat, la majorité municipale présente le visage d'une équipe soudée et professionnelle, dans laquelle les nouveaux élus ont trouvé leur place et occupent pleinement leurs fonctions.

Durant ces douze mois, un important travail de réflexion et de préparation des projets a été conduit. Il débouchera prochainement sur plusieurs réalisations d'envergure.

Aujourd'hui, face à la crise qui touche notre commune comme ses habitants, il est plus nécessaire que jamais que tous les élus rochois, majorité comme opposition, travaillent ensemble au service de la population.

Il faut dépasser les rancunes et les calculs électoraux, renoncer aux attaques personnelles qui rabaissent le débat, sortir d'une opposition systématique et démagogique. Pour leur part, les élus majoritaires suivront cette ligne de conduite et feront primer en permanence l'intérêt de notre ville sur toute autre considération.

Groupe d'opposition « Au Coeur des Rochois » www.aucoeurdesrochois.com 16, place de l'Hôtel de Ville 74800 La Roche sur Foron

Chers Rochoises et Rochois,

Nous tenons à vous remercier pour l'accueil que vous avez réservé à la parution du premier numéro de notre journal. Vos nombreux messages de soutien et vos encouragements nous ont confortés dans l'action que nous menons. Ce journal est financé avec nos deniers personnels et grâce aux dons de personnes soucieuses de voir la démocratie s'exprimer à La Roche sur Foron et nous les en remercions.

En ce début d'année, beaucoup d'entre nous sont victimes de la crise, le chômage augmente dans la vallée. La plupart des salariés connaissent un gel de leur salaire. De nombreuses entreprises luttent afin de pouvoir continuer d'exister. Les retraités ne sont pas mieux lotis et l'augmentation « royale » de 1% de leur pension ne compensera pas la hausse des prix.

La municipalité de La Roche sur Foron choisit ce moment « opportun » en se prononçant pour une hausse de 2,80% des taux d'imposition. Celle-ci conjuguée à la revalorisation des bases se traduira par une progression de 4,30% de la part communale des taxes d'habitation, foncières et professionnelles.

Après une hausse de 3,50% en 2008 cela fera près de 8% de progression en 2 ans !

Nous pensons qu'une réelle gestion des priorités aurait pu éviter ces augmentations.

Groupe minoritaire "La Roche ville lumière"

Les effets conjugués de la crise économique, de la gestion communale à court terme et du déficit démocratique génèrent une conflictualisation des rapports: le devenir de la foire, le nouveau PLU, le budget 2009 sont traités dans une absence de sérénité et de dialogue

Le budget 2009 consacre une gestion à la petite semaine qui augmente les dépenses de fonctionnement aux dépens de l'investissement et fait peser l'effort sur les contribuables rochois.

L'élaboration du PLU (plan local d'urbanisme) témoigne du déficit démocratique sévissant au sein de la commune. Nous souhaitons associer les Rochois à ce plan qui n'est pas sans poser certaines questions fondamentales.

- Respecte-t-il l'équilibre entre le développement urbain et la préservation des espaces agricoles et forestiers ?
- Traduit-il une volonté de promouvoir la mixité sociale ?
- Comporte-t-il un plan des déplacements respectant l'environnement et dynamisant le commerce du centre ville?
- Respecte-t-il l'équilibre entre l'habitat et l'emploi?

La Roche ville lumière: Union de la gauche ALI HARABI

